

Gastroentérite à *Campylobacter* - CHUV



Mise à jour
19/01/2024

Autres dénominations
Campylobacter

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Campylobacter jejuni, *Campylobacter sp.*, *Campylobacter coli*

Réservoir

Animaux (volaille, chiens, chats, bovins). L'homme joue un rôle secondaire en tant que réservoir

Mode de transmission



matériel infectieux: selles, liquide gastrique



dans la communauté: par ingestion d'aliments contaminés (volaille, foie de volaille, lait frais, viande insuffisamment cuite)



à l'hôpital: par contact direct avec les selles ou par l'intermédiaire de matériel contaminé (endoscopes)

Période d'incubation

1 à 10 jours, le plus souvent 2 à 5 jours

Durée d'infectiosité

Pendant toute la durée de la maladie (quelques jours à plusieurs semaines)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Aucune, application des Précautions Standard

Instaurer des Mesures Additionnelles CONTACT



Chez les nourrissons et les jeunes enfants encore langés



Ou patient avec incontinence fécale

Placement

Si Mesures Additionnelles Contact :



Chambre individuelle avec sanitaires dédiés



Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe) avec sanitaires dédiés

-  Mettre à disposition du patient une chaise percée et utilisation du matériel Care Bag protégé bassin (Eproc 950110), si absence de WC dans la chambre
-

Durée des mesures

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Jusqu'à guérison clinique
 -  Selles de type 5 ou moins selon l'échelle de Bristol
-

Suivi microbiologique

-  Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
-

Soins de base

-  Rappeler au patient de bien se laver les mains après avoir été à selles et avant de manger
 -  En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
-

Matériel de soins

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique

Transport

Si Mesures Additionnelles Contact :



Vêtements propres



Protections changées si incontinence



Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates



Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie

Circulation

Si Mesures Additionnelles Contact :



Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels.
Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l'extérieur



Protections changées si incontinence



Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient



Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

Visiteur

Si Mesures Additionnelles Contact :



Ne pas s'asseoir sur le lit



Désinfection des mains en sortant de la chambre



Surblouse seulement si participation aux soins

Transfert/Sortie

Si Mesures Additionnelles Contact :



Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autres



le patient doit s'abstenir de préparer des aliments tant qu'il est symptomatique (atelier de cuisine par ex.)



En cas de sortie de l'hôpital, le patient doit s'abstenir de préparer des aliments tant qu'il est symptomatique



chez l'enfant pas de jardin d'enfant

Mesures en cas d'épidémie



Cohortage possible lors d'épidémie



Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

-  Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique
-

Gants

-  Non indiqués en systématique
 -  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
-

Blouse de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
 -  Ou si Mesures Additionnelles Contact (sauf si simple passage dans la chambre)
-

Masque

-  Non en systématique
 -  A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)
-

Lunettes de protection

-  Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Autre



Le personnel atteint d'entérite à *Campylobacter* et travaillant dans les cuisines doit être mis à l'arrêt de travail pendant la phase aiguë de la maladie

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins



Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre



Éliminer le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)



Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles

Lit et literie



Utiliser les sacs à linge usuels



Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre



Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Changer le lit et la literie
-

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
-  Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
-  Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
 -  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
 -  Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
 -  Trempage du rideau de la salle de bains
-

Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

-  Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
-

